Le 24 novembre 2016, à 20h00, le Maire ouvre la séance, 11 conseillers sont présents, il excuse les conseillers absents dont deux ont donné pouvoir, puis donne lecture du compte rendu de la dernière réunion, suivent les signatures.

Le Maire informe de l'ordre du jour :

- 1) Personnel communal
- 2) Ouverture de poste Adjoint Technique Territorial de 1<sup>ère</sup> classe
- 3) Nomination des agents recenseurs
- 4) Questions diverses

#### **Personnel communal**

### Primes de fin d'année

Le Maire rappelle qu'en fin de chaque année civile, un complément de rémunération est versé aux employés, Il est unique pour tous les agents à temps complet et calculé au prorata du nombre d'heures pour les agents à temps non complet.

<u>Ces dispositions seront modifiées en 2017:</u> Le RIFSEEP ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, va devenir la règle d'ici fin 2016, sous la forme d'une prime unique.

Le nouveau régime indemnitaire tend à valoriser principalement l'exercice des fonctions par la création d'une indemnité principale, versée mensuellement: IFSE

Celle-ci repose, d'une part, sur une formalisation précise des critères professionnels, d'autre part, sur la prise en compte de l'expérience professionnelle.

A cela, s'ajoute un complément indemnitaire annuel versé en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

# Ouverture de poste d'adjoint technique de 1ère classe

L'un des employés a passé avec succès les épreuves de l'examen lui permettant de changer de grade, il sera installé dans ses fonctions à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016.

### Nomination des agents recenseurs

Le recensement aura lieu du 19/01 au 18/02 2017.

Trois agents recenseurs sont nécessaires pour visiter toutes les habitations de la commune divisée en trois districts : Mme Ratel, Mr Gayrard et Mr Felzines Le Conseil décide de les rémunérer à hauteur de 677€ brut et de 30 €uros de carburant par semaine. L'Etat défraie une somme globale de: 2 303€, 1 097€ restent à la charge de la commune.

#### **Ouestions diverses**

### **Borne véhicules électriques:**

Le 30 août dernier, le Conseil municipal avait délibéré pour l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques au parking des Jardins. Il avait retenu le modèle de charge semi accélérée. Il s'avère que ses caractéristiques ne permettront pas d'accueillir tous les modèles de véhicules qui apparaissent sur le marché. La très grande majorité des autres sites d'implantation sur le LOT a retenu la borne dite rapide et il serait sans doute judicieux de modifier le choix en retenant la borne à Charge rapide 36kVA comprenant 1 point de charge rapide, avec trois cordons

Cela n'est pas sans conséquences sur le plan financier. Le montant de la dépense à charge de la commune passe de 2000 à 4 500€ sur une dépense globale de 30 000€ HT et la dépense annuelle de maintenance, de 500 à 800€.

Le conseil approuve le nouveau plan de financement, pour une installation en 2017.

## Avancement des projets:

• <u>Falaises</u>: la réunion de démarrage a eu lieu jeudi 17/11.

Le Sdail va rédiger les conventions avec les propriétaires privés.

Le bureau d'études IMSRN va faire une proposition secteur par secteur, il propose d'éviter au maximum le béton projeté et le remplacer par d'autres solutions plus adaptées, notamment la mise en place de filets protecteurs. Il propose de colorer les blocs de béton déjà installés pour une meilleure intégration dans le paysage. Les projets seront portés à l'avis des «bâtiments de France ».

Le maire rappelle que les remparts sont classés monuments historiques qu'ils soient publics ou privés, le mur de la fontaine romaine est inscrit au répertoire. Pour la restauration des monuments classés, les projets doivent être réalisés par un architecte du patrimoine et approuvés par les « Bâtiments de France ».

La consultation suivie du choix des entreprises se fera en juin prochain après qu'une étude sur la faune soit réalisée en mars.

- Fontaine de César: Travaux en cours
- <u>Vestiaires du stade</u>: les travaux sont planifiés en Mai/ Juin 2017 (après la saison sportive). La consultation pour recruter le bureau de contrôle et Coordonnateur va être lancée.
- Aménagement parking au stade: le terrassement est terminé, il ne reste que les barrières à poser.
- SIL: l'installation est terminée. Il reste à réaliser les tables d'orientation, le choix du graphiste est en cours.
- Consultation en cours pour mise en place de bornes d'incendie supplémentaires.
- <u>Pont de Sourdille:</u> la phase\_AVP (Avant Projet) est validée. L'étude finale est en cours pour le DCE (Document de consultation des entreprises). Consultation des entreprises en janvier.
- <u>PLU:</u> changement de BE en cours. Réunion pour tenir compte des projets de tous (Gd Figeac, département, commune, syndicat, Etat). La zone du Couquet doit faire l'objet d'une étude de projet urbain.
- <u>TLPE</u>: le relevé des surfaces d'affichage a été fait. Le prestataire de services doit fournir son rapport pour lancer la facturation.
- <u>Ecole</u>: pour renforcer le programme de lutte anti-intrusion, un film de sécurité pour vitrages a été posé sur la partie basse de la véranda, la sonnette installée au portail fermé à clé a été renforcé pour être entendue partout dans l'école.
- Mur du parking des Jardins: La construction se termine
- Traverse du Port: en cours
- <u>Place de Ournes</u>: définir les besoins avec la population
- <u>DIA à Roumanel</u>, parcelle cadastrée A 2109, le maire ne propose pas de préemption sur ce terrain. Par contre, il soulève le problème des eaux de ruissellement.
- Marchés et cinéma de plein air : l'Office Intercommunal de Tourisme n'organise plus de marchés gourmands. La commission animation communale a étudié la possibilité d'organiser deux marchés un en juillet et un en août. Pour celui de juillet, compte tenu du commencement des vacances scolaires le 07 au soir, et compte tenu des différentes dates retenues par Figeac et Capdenac-Gare, il est compliqué d'insérer une date qui conviendrait dans un calendrier déjà serré. La commission animation a pour mission de trouver une animation pour juillet, elle a pris rang auprès du Grand Figeac pour une soirée cinéma, mais n'a pas l'assurance d'être retenue, une projection privée multiplierait par quatre le prix proposé par la communauté.
- La canne de combat

Le maire a reçu les membres, qui à travers l'association d'animations « Au Pied de la Tour » ont sollicité l'usage de la salle des jardins pour un entrainement deux soirs par semaine. Après avoir suivi une démonstration, il s'avère que la salle n'est pas adaptée pour ce genre de pratique sportive de par la nature du revêtement de sol, et de par la hauteur des luminaires.

#### Tour de table

Proposition d'aménagement pour réguler la circulation route de Sanières.

Demande d'un nouveau point lumineux à Bataillou, le Maire rappelle la politique menée pour l'économie d'énergie de l'éclairage public, elle n'englobe pas de nouveaux points.

Vic : des plaintes concernant la vitesse des véhicules ont été posées par les riverains. Le village de Vic est déjà règlementé en zone à 30 Km/h, la vitesse serait à contrôler. L'installation d'un ralentisseur supplémentaire pourrait être une solution, engendrant, malheureusement, d'autres nuisances, notamment sonores.

Le Vern : les camions de livraison (semi remorque) s'engagent sur la route du Vern pensant rejoindre le Leclerc Auto. La nature de la voirie n'est pas faite pour ce genre de véhicule, il serait bon de prévoir une limitation de charge à 7 T pour dissuader cette pratique.

A 23h00 le Maire lève la séance.